



# ONOINE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ  
DE L'AGCS PLUS 2023



Table des matières	2
Table des acronymes	3
Remerciements	4
Résumé exécutif	5
Parole aux acteur-rices	7
1. Introduction	9
Objectif du rapport	9
2. Contexte social et légal des MSG dans plusieurs pays d'Afrique francophone	11
3. Missions de terrain auprès des membres	15
4. Bilan des activités réalisées en 2023	16
4.1 Articulations politiques et plaidoyer	16
4.1.1 Articulations politiques	16
4.1.2 Activités de plaidoyer	17
4.2 Communication et capitalisation	21
4.2.1 Participation de AGCS PLUS à la pré-conférence Vision 2030 du PNUD et la conférence PAI	21
4.2.2 Participation à la conférence ICASA 2023 à Hararé au Zimbabwe	22
4.2.3: Participation au « Collective Impact Reflection workshop » de Robert Carr Fund	
4.3 Mobilisation des ressources et financement	24
4.3.1 Mobilisation des ressources	24
4.3.2 Projets et initiatives mis en oeuvre en 2023	25
5. Difficultés rencontrées	26
6. Histoire de changement: coup de projecteur sur les membres	28
Du Cameroun à l'Examen Périodique Universel, Humanity First Cameroon Plus a porté les enjeux MSG	28
En Côte d'Ivoire, la nécessaire journée de sensibilisation de Ruban Rouge	29
En Guinée, les activistes de Conakry Populations Clés ont renforcé leur plaidoyer	29
7. Perspectives 2024	31
8. Partenaires et réseaux	32

# TABLE DES ACRONYMES

<b>AAS</b>	Association African Solidarity
<b>AFRAVIH</b>	Alliance francophone des acteurs de santé contre le VIH et les infections virales chroniques ou émergentes
<b>AGCS Plus</b>	Alliance Globale des Communautés pour la Santé et les Droits
<b>ALAVI</b>	Association Laafi la Viim
<b>APCS</b>	Association de protection contre le sida
<b>BESYP-Bénin</b>	Bénin Synergie Plus
<b>CADHP</b>	Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
<b>CIS</b>	Coalition Internationale SIDA
<b>CNLS</b>	Comité national de lutte contre le Sida
<b>CRG</b>	Community-Rights and Gender
<b>ÉGIDES</b>	Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités
<b>EPU</b>	Examen Périodique Universel
<b>FAF</b>	Fierté Afrique Francophone
<b>HSH</b>	Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes
<b>ICASA</b>	Conférence internationale sur le SIDA et les IST en Afrique
<b>ILGA</b>	International Lesbians and Gays Association
<b>ISDAO</b>	Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest
<b>ISLA</b>	Initiative for Strategic Litigation in Africa
<b>IST</b>	Infections sexuellement transmissibles
<b>LGBT+</b>	Lesbiennes, Gays, Bisexuel·les, Transgenres, Intersexes et autres
<b>MOLI</b>	Mouvement pour les Libertés Individuelles
<b>MSG</b>	Minorités sexuelles et de genre
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONUSIDA</b>	Organisation des Nations Unies contre le Sida
<b>PAI</b>	Pan Africa Ilga
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>QAYN</b>	Queer African Youth Network
<b>RCF</b>	Robert Carr Fund
<b>REVS PLUS</b>	Responsabilité Espoir Vie Solidarité
<b>SAA</b>	Society for AIDS in Africa
<b>SHAG</b>	Sexual Health and Rights
<b>VIH</b>	Virus de l'immunodéficience humaine

AGCS PLUS tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble de ses partenaires, des organisations et personnes qui, jour après jour, œuvrent pour la réalisation de ses missions en faveur de la santé et des droits des minorités sexuelles et de genre en Afrique francophone.

Nos remerciements particuliers vont à :

- Coalition Plus, pour son accompagnement technique et administratif indéfectible, permettant au réseau de maintenir ses actions malgré les défis rencontrés ;
- AIDES France, pour son appui institutionnel constant, essentiel au fonctionnement du réseau chaque année ;
- Le Groupe technique, constitué d'acteur·rices communautaires chevronné·es, pour leur expertise dans les domaines de la santé et des droits des minorités sexuelles et de genre dans nos zones d'intervention ;
- Le Groupe des président·es, pour leur vision stratégique, veillant à ce que les actions menées reflètent les besoins des bénéficiaires en priorité, parmi les priorités établies par les bailleurs de fonds ;
- Nos membres, pour leur confiance continue dans notre capacité à amplifier leurs efforts en matière de plaidoyer pour la santé et les droits humains ;
- Nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, tels que ONUSIDA, le PNUD, CRG, ainsi que les ambassades friendly, avec lesquelles nous collaborons étroitement ;
- Nos bailleurs de fonds, en particulier RCF, le Fonds mondial, l'ISDAO, pour leur soutien renouvelé ;
- Nos partenaires institutionnels, notamment les CNLS, les Commissions nationales des droits de l'Homme et divers Ministères dans les pays où nous intervenons.

Enfin, nous tenons à remercier nos allié·es, tels que **MPACT, PAI, FAF, QAYN, EGIDES, ISLA, MOLI**, pour leur soutien et collaboration dans cette lutte commune.

Ce rapport a été rédigé et édité par **Jean Paul Enama**, chargé de mission plaidoyer, et **Cécile Giraud**, consultante, sous la supervision de **Franck Amani**, coordinateur du réseau AGCS PLUS.



**EXECUTIF**

Ce rapport intitulé « *Onoine\** » présente le bilan de l'année 2023 de l'Alliance Globale des Communautés pour la Santé et les droits (AGCS PLUS). Réseau francophone panafricain créé en 2007 et membre depuis 2018 de Coalition Plus, AGCS PLUS est une organisation portée sur les droits humains et de santé globale des minorités sexuelles et de genre, en particulier des personnes gays et des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes. Actif dans 12 pays d'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Centre et de l'Est et mobilise 21 associations. AGCS PLUS concentre son action sur la lutte contre le Sida et la défense des droits des minorités sexuelles et de genre en Afrique.

Ce rapport vise à documenter l'ensemble des activités menées en 2023 par l'organisation et à évaluer l'impact dans le but de renforcer la capitalisation et définir les orientations futures. À travers celui-ci, AGCS PLUS veut faire preuve de transparence et de redevabilité, mais également renforcer sa visibilité et son influence parmi les acteurs de la défense des droits des minorités sexuelles et de genre. En effet, les différents contextes dans lesquels les membres d'AGCS PLUS évoluent ont été marqués par une hostilité grandissante, dans les cadres législatifs (Mali) ou dans les sphères sociales et politiques (Burkina Faso, Sénégal). Certains pays constituent toutefois des abris pour les communautés de minorités sexuelles et de genre, où des climats socio-politiques demeurent globalement plus tolérants (Bénin, Côte d'Ivoire).

Dans ces contextes malgré tout contraignants, AGCS PLUS a su s'investir pour et aux côtés de ses membres tout au long de l'année 2023 pour dérouler ses activités.

Sur le volet politique et de gouvernance d'abord : 2023 a marqué pour AGCS PLUS un nouveau jalon, car le réseau est devenu membre observateur du

conseil d'administration de Coalition Plus, nouveau nom de la Coalition Internationale Sida. Le volet plaidoyer et communication a également constitué un angle fort de l'action d'AGCS PLUS : l'organisation a participé à plusieurs conférences internationales sur les droits humains, telles que la 77<sup>ème</sup> session de la CADHP, la pré-conférence de Vision 2030 du PNUD et de Pan African ILGA, et la 22<sup>ème</sup> conférence ICASA. Ces rencontres internationales ont été l'occasion pour AGCS PLUS de promouvoir le plaidoyer de ses membres,

formés par l'organisation au cours d'ateliers de renforcement de capacités. Ces mobilisations ont mené à la production de nombreux livrables, parmi lesquels le Rapport sur la décolonisation du plaidoyer, le Manifeste de Babi ou encore le Manifeste de Harare et la Déclaration d'engagement sur la certification de la pair-éducation dans la lutte contre le Sida. Enfin, l'organisation a mené des missions de suivi auprès de ses membres en Guinée et au Burkina Faso

Cette année a permis à AGCS PLUS d'identifier les pistes d'action pour la suite de ses activités. Plusieurs actions de plaidoyer sont prévues, notamment en renforcement de capacités et autour des 10 ans de la Résolution 275 de la CADHP. La thématique de la santé mentale et du bien-être des activistes fera l'objet d'une enquête exploratoire en Afrique de l'Ouest et du Centre, et l'organisation prévoit également de poursuivre son plan de structuration du réseau afin d'élire un-e président-e pour constituer un Conseil d'administration.

Cette année a permis à AGCS PLUS d'identifier les pistes d'action pour la suite de ses activités. Plusieurs actions de plaidoyer sont prévues, notamment en renforcement de capacités et autour des 10 ans de la Résolution 275 de la CADHP. La thématique de la santé mentale et du bien-être des activistes fera l'objet d'une enquête exploratoire en Afrique de l'Ouest et du Centre, et l'organisation prévoit également de poursuivre son plan de structuration du réseau afin d'élire un-e président-e pour constituer un Conseil d'administration.

Cette année a permis à AGCS PLUS d'identifier les pistes d'action pour la suite de ses activités. Plusieurs actions de plaidoyer sont prévues, notamment en renforcement de capacités et autour des 10 ans de la Résolution 275 de la CADHP. La thématique de la santé mentale et du bien-être des activistes fera l'objet d'une enquête exploratoire en Afrique de l'Ouest et du Centre, et l'organisation prévoit également de poursuivre son plan de structuration du réseau afin d'élire un-e président-e pour constituer un Conseil d'administration.

AGCS PLUS veut faire preuve de transparence et de redevabilité, mais également renforcer sa visibilité et son influence parmi les acteurs de la défense des droits des minorités sexuelles et de genre

<sup>1</sup> *Onoine* veut dire oiseau en langue Ewondo au Cameroun. Cette symbolique permet de matérialiser l'envol de notre réseau

*vers une nouvelle dynamique afin d'impacter au mieux la vie de nos communautés.*

## PAROLE AUX ACTEUR-RICES



AGCS PLUS a pour objectif de promouvoir les droits et le bien-être des minorités sexuelles et de genre en Afrique, ainsi que l'inclusion et l'égalité pour ces populations.

Depuis sa redynamisation en 2008, AGCS PLUS a connu une évolution constante : il est bien d'être une ONG/association identitaire, mais il est aussi important de se mettre en réseau pour porter haut la voix des minorités sexuelles.

L'année 2023, en particulier, a vu le recrutement de personnel de coordination pour permettre une meilleure efficacité d'AGCS PLUS avec la mise en place des textes (statuts et règlement intérieur) qui

régissent le réseau.



Etant un réseau unique dans la sous-région, AGCS PLUS rencontre des difficultés d'abord pour l'implantation de son siège dans un pays où les droits des minorités sexuelles sont protégés, ensuite au niveau de la prise en charge des cas de stigmatisation et de discrimination des populations clés dans les pays à haut risque.

Les défis restent donc énormes pour AGCS PLUS, tant sur le plan financier, sur le plan du renforcement de capacités des différentes ONG qui le composent, que sur le plan de la recherche de partenaires techniques et financiers pouvant soutenir ses activités. Ces défis constituent des objectifs à atteindre pour les années à venir pour la bonne marche du réseau.

Nos remerciements vont à Coalition Plus pour son soutien physique, moral, technique et financier qu'il ne cesse d'apporter au réseau, et également aux ONG de AGCS PLUS pour leur détermination et leur courage de se mettre en réseau pour défendre les droits des minorités sexuelles.

*Mme Yawa Dramani,*

Présidente de l'ONG Espoir Vie Togo

# PAROLE AUX ACTEUR-RICES



En tant que membre du Groupe technique de l'AGCS PLUS, ma mission est de soutenir l'équipe exécutive qui fonctionne en sous-effectif depuis quelques années. En 2023, nous avons travaillé avec acharnement pour la structuration du réseau AGCS PLUS, notamment en préparant la réunion de Yaoundé où nous avons pris plusieurs mesures importantes.

Je suis heureux de constater que le réseau AGCS PLUS prend enfin son envol. L'arrivée de nouveaux membres du personnel, en particulier du Responsable Plaidoyer, a insufflé une nouvelle dynamique à notre

organisation qui a traversé des moments difficiles, surtout après le décès de notre tout premier coordinateur, Feu Yves Yomb, en 2020. Avec d'autres collègues de ce Groupe technique, nous œuvrons depuis quatre ans à maintenir vivante la flamme du réseau et nous nous réjouissons de la nouvelle dynamique instaurée par le bureau actuel.

Les défis pour AGCS PLUS sont nombreux. Nous faisons face à l'impact néfaste des mouvements anti-MSG dans notre sous-région, à la prévalence du VIH au sein de nos populations cibles, aux difficultés d'accès aux soins et aux violations des droits humains sans cesse croissantes. Nous avons besoin de structures comme AGCS PLUS pour amplifier nos efforts de plaidoyer. La structuration et surtout, l'indépendance de notre réseau sont essentielles pour atteindre nos objectifs. Les prochaines années seront donc cruciales pour renforcer notre légitimité dans le traitement de ces questions.

Je reste optimiste quant à l'avenir de l'AGCS PLUS et j'encourage tous les partenaires au développement à continuer de soutenir nos efforts en matière de plaidoyer pour la santé et les droits humains. L'Afrique a besoin de tous ses fils et toutes ses filles et je suis fier d'apporter ma modeste contribution à la construction de ce mouvement.

*M. Hamed Ismaël CISSÉ,*

Membre de l'ONG REVS PLUS



L'Alliance Globale des Communautés pour la Santé et les droits - AGCS PLUS-, créé en 2007, a intégré Coalition Plus en novembre 2018 en tant que réseau thématique. Réseau francophone panafricain, il se positionne sur la thématique des droits humains et de la santé globale en direction des minorités sexuelles, en particulier des personnes gays et des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH). Ses activités couvrent 12 pays et mobilisent 21 associations identitaires et de lutte contre le SIDA d'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

L'action du réseau AGCS PLUS se définit à travers les deux volets intimement liés que sont la lutte contre le SIDA et la défense des droits des minorités sexuelles et de genre (MSG) en Afrique.

La stigmatisation, les discriminations sociales, voire la pénalisation, et l'environnement de plus en plus hostile augmentent la vulnérabilité de ces communautés. Dans ce contexte, l'accès à des services de santé de qualité pour les minorités sexuelles s'inscrit dans le nouveau paradigme de la lutte contre le VIH/SIDA, selon lequel on ne peut lutter efficacement contre l'épidémie sans orienter tous les efforts vers les communautés les plus exposées. Ainsi, les associations communautaires membres du réseau AGCS PLUS ont développé des réponses originales ayant démontré leur efficacité.

Pour répondre à ces problématiques, le réseau s'est fixé comme objectifs de plaidoyer les points suivants :

1. Travailler à améliorer l'environnement social et politique en faveur des droits des minorités sexuelles et de genre ;
2. Contribuer à l'amélioration de la santé et des droits de la santé reproductive des minorités sexuelles et de genre ;
3. Réduire l'influence des mouvement anti droits et anti-genre avec une approche décolonisée.

Pour atteindre ces objectifs, les stratégies de mise en œuvre incluent :

1. La promotion des droits humains ;
2. La participation active aux sessions des organismes régionaux et internationaux de promotion et de protection des droits humains ;
3. La création d'espaces d'échanges entre activistes africain.e.s pour la définition des modalités d'intervention auprès de nos communautés afin d'opérer un changement positif à court, moyen et long terme.



## ❖ OBJECTIF DU RAPPORT

L'objectif du rapport d'activité de l'AGCS PLUS en 2023 est multiple et stratégique, visant à fournir une vision complète et détaillée des actions entreprises par l'organisation tout au long de l'année. Plus précisément, ce rapport vise à :

- **Documenter les réalisations** : le rapport permet de compiler toutes les activités, campagnes, formations, et initiatives menées par AGCS PLUS. Il met en évidence les succès obtenus, tels que les progrès dans la lutte contre les discriminations, les avancées dans la protection des droits des minorités sexuelles et de genre (MSG), et les efforts déployés pour améliorer l'accès aux soins de santé, notamment pour les personnes vivant avec le VIH.
- **Évaluer l'impact** : un des objectifs clés est d'évaluer l'impact des programmes et des actions menées. Le rapport analyse dans quelle mesure les interventions de l'AGCS PLUS ont contribué à améliorer les conditions de vie des MSG, à renforcer leur inclusion sociale, et à influencer les politiques publiques en faveur de ces communautés. Cette évaluation est essentielle pour mesurer l'efficacité des stratégies adoptées et identifier les domaines nécessitant des ajustements ou des améliorations.
- **Identifier les défis et capitaliser pour les surpasser** : le rapport d'activité permet également d'identifier les obstacles rencontrés au cours de l'année, qu'il s'agisse de contraintes financières, de résistances politiques, ou de défis opérationnels. En tirant des leçons de ces difficultés, AGCS PLUS peut ajuster ses approches et mieux préparer ses interventions futures.
- **Rendre compte aux partenaires et bénéficiaires** : en fournissant une description détaillée des activités et des résultats obtenus, le rapport d'activité assure la transparence envers les partenaires financiers, les donateur·rices, les organisations alliées, et les communautés bénéficiaires. Il s'agit d'un outil de redevabilité qui montre comment les ressources ont été utilisées et quels résultats concrets ont été atteints.
- **Orienter les stratégies futures** : en s'appuyant sur les données recueillies et les analyses effectuées, le rapport aide à formuler des recommandations pour les années à venir. Ces recommandations orientent les stratégies futures de l'AGCS PLUS, en mettant l'accent sur les priorités identifiées, les besoins des communautés cibles, et les opportunités d'amélioration. Le rapport sert ainsi de base pour la planification stratégique, assurant que l'organisation reste alignée sur ses objectifs et ses missions.
- **Renforcer la visibilité et l'influence** : enfin, le rapport d'activité contribue à accroître la visibilité de l'AGCS PLUS au niveau régional et international. En partageant ses réalisations et son expertise, l'organisation peut renforcer son influence dans les discussions sur les droits humains, la santé, et l'inclusion des MSG, et plaider plus efficacement pour des politiques favorables à ces populations.

# UN RÉSEAU ATTRACTIF



# CONTEXTE SOCIAL ET LEGAL DES MSG **DANS PLUSIEURS PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE**

**E**n 2023, la situation sociopolitique et juridique des MSG en Afrique semble globalement indiquer un changement de modèle marqué par une expansion des mouvements anti-genre ou anti-MSG s'appuyant sur des valeurs souverainistes et panafricanistes afin de cristalliser, voire légitimer, la haine et la violence envers les minorités sexuelles et de genre.

Dans ce contexte, tout signal perçu comme contraire aux valeurs africaines est dénoncé et combattu. Ces mouvements anti-genre s'opposent donc également aux mouvements sanitaires, qui dans le cas de la lutte contre le VIH, promeuvent les droits des minorités sexuelles et de genre par un accès équitable et sans discrimination aux soins. Ces mouvements divers ont été perçus dans différentes régions d'Afrique francophone. Enfin, parmi les pays où AGCS PLUS opère, certains disposent de lois discriminatoires envers les MSG, tandis que d'autres semblent comporter des vides juridiques sur la question de l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

 **Au Bénin**, le code pénal ne comporte pas de loi explicitement dirigée contre les personnes issues des MSG, ce qui, en théorie, ne les criminalise pas. Cependant, leurs droits restent fortement restreints en raison de l'absence de législation les protégeant contre la discrimination ou la violence fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Cette situation crée un environnement juridique ambigu, mais qui permet tout de même aux activistes et aux associations béninoises de défense des droits des MSG d'interagir avec le gouvernement sans craindre de lourdes représailles. Le Bénin dispose d'un réseau structuré d'associations engagées dans la défense des droits des MSG, parmi lesquelles le BESYP-Bénin, membre de l'AGCS PLUS. Ces associations jouent un rôle crucial en offrant, dans le cadre de la lutte contre le VIH, des services de prévention et de prise en charge, tout en fournissant un soutien juridique et en menant des actions de plaidoyer pour les survivant-es de violences basées sur le genre. Ce réseau formel permet ainsi de coordonner les efforts pour améliorer les conditions de vie des personnes issues des MSG au Bénin, tout en travaillant à réduire les risques auxquels elles sont exposées.





● **Au Burkina Faso**, les droits des MSG sont marqués par une complexité juridique et sociale. Bien que le Code pénal ne sanctionne pas explicitement l'homosexualité<sup>2</sup>, les violations des droits de cette communauté restent fréquentes dans le "pays des hommes intègres". Les personnes issues des MSG peuvent être poursuivies pour des motifs tels que l'atteinte à la pudeur ou la "violation de la moralité", ce qui les expose à un risque constant de persécution. En 2023, sous la présidence de transition d'Ibrahim Traoré, arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État, un ensemble de mesures a été mis en place pour restreindre les droits individuels, incluant ceux des MSG. Malgré ce contexte répressif, les programmes de lutte contre le VIH, soutenus notamment par le Fonds mondial, continuent de permettre aux associations locales de fournir des services de santé et de défense des droits humains aux populations des MSG. Cependant, l'année 2023 a également été marquée par des mouvements sociaux hostiles, qui ont vigoureusement dénoncé toute tentative de financement du Fonds mondial en faveur des MSG. Ces activistes anti-MSG ont accusé la subvention du Fonds mondial de promouvoir "la propagande de l'homosexualité" au Burkina Faso, ce qui a accru les tensions et la vulnérabilité des personnes concernées dans le pays.

● **Au Mali**, le cadre légal relatif aux droits des personnes issues des MSG présente à la fois des aspects positifs et des défis importants. Sur le plan juridique, il n'existe pas de loi spécifique qui criminalise les relations entre personnes de même sexe. Cette absence de législation pénale signifie que, théoriquement, les relations homosexuelles ne sont pas explicitement prohibées par la loi. Cependant, les MSG au Mali se heurtent à des obstacles importants en raison de la stigmatisation et de la discrimination omniprésentes, souvent exacerbées par des normes religieuses et traditionnelles profondément ancrées dans la société. Malgré ce cadre légal relativement neutre, les personnes concernées sont fréquemment confrontées à des attitudes hostiles et à des discriminations sévères. Ces préjugés sont souvent alimentés par des interprétations religieuses et des traditions culturelles qui rejettent les comportements jugés non conformes aux normes établies de genre et d'orientation sexuelle. La situation a été influencée par la nouvelle Constitution de la 4<sup>ème</sup> République du Mali, adoptée le 22 juillet 2023. Cette Constitution définit le mariage comme étant l'union exclusivement entre un homme et une femme. En conséquence, elle exclut de fait la reconnaissance légale des couples homosexuels et ne prévoit pas de protections spécifiques pour les MSG dans le cadre des droits familiaux et conjugaux. Ainsi, bien que le cadre légal ne criminalise pas directement les relations homosexuelles, les personnes issues des MSG au Mali doivent naviguer dans un environnement socioculturel et constitutionnel qui ne favorise pas leur reconnaissance et leur protection. Les défis incluent non seulement la discrimination sociale, mais aussi l'absence de reconnaissance légale de leur statut et de leurs relations, ce qui peut limiter leur accès à certains droits et services.



<sup>2</sup> Au moment de la rédaction de ce rapport (juillet 2024), un projet de loi a été adopté en conseil des ministres du Burkina Faso pour un nouveau code des personnes et de la famille (CPF) qui « consacre l'interdiction de l'homosexualité » dans le pays (communiqué de la Présidence). Le texte doit encore être adopté par les députés de l'Assemblée législative de transition pour entrer en vigueur.



● **Au Cameroun**, l'article 347-1 du Code pénal criminalise les relations sexuelles entre personnes de même sexe, avec des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Cette disposition légale contribue à un climat de persécution et de stigmatisation des MSG, légitimant diverses formes de violations de leurs droits. En 2023, les associations de lutte contre le VIH, regroupées au sein de la Plateforme Unity, ont documenté 1878 cas de violations des droits des personnes issues des MSG, liées à leur orientation sexuelle ou identité de genre réelle ou supposée. Ce rapport a révélé un grand nombre de cas de violations, notamment des arrestations arbitraires, des violences physiques, des violences verbales, et des appels à la haine diffusés par le biais des réseaux sociaux. Pour contrer ces abus, les associations de défense des droits des MSG adoptent une approche fondée sur les droits humains pour garantir l'accès aux soins de santé pour ces populations vulnérables. Elles travaillent à la fois pour fournir des services de santé et pour défendre les droits des personnes concernées face à la discrimination et aux violences. En mai 2023, une visite prévue de Jean-Marc Berthon, Ambassadeur français pour les personnes LGBT+, a été annulée, provoquant une vive réaction médiatique au Cameroun. Cet événement a ravivé le débat sur la dépénalisation de l'homosexualité dans le pays, mettant en lumière les défis persistants auxquels sont confrontées les MSG et la nécessité de réformes législatives pour améliorer leur protection et leur reconnaissance.

● **La Côte d'Ivoire** est souvent considérée comme un havre de paix pour les MSG en Afrique de l'Ouest et du Centre en raison de sa position relativement tolérante vis-à-vis de l'homosexualité. Contrairement à certains pays où l'homosexualité est explicitement criminalisée, la Côte d'Ivoire ne possède pas de lois spécifiques criminalisant les relations homosexuelles. Cette absence de législation répressive, combinée à une certaine tolérance sociale, permet une plus grande liberté pour les personnes issues des MSG dans le pays. Cette atmosphère plus permissive a facilité le développement et la prolifération de programmes de lutte contre le VIH, avec une attention particulière portée aux populations clés, telles que les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes et les personnes transgenres. Grâce à cette tolérance, la Côte d'Ivoire a pu mettre en place divers centres communautaires et gouvernementaux offrant des services de santé et de soutien aux personnes queers<sup>3</sup>. De plus, il existe des points de rencontre où les membres des MSG peuvent se rassembler ouvertement et en toute sécurité. En 2023, la Côte d'Ivoire a été le théâtre d'un événement significatif : AGCS PLUS a organisé un atelier sur la décolonisation du plaidoyer pour la dépénalisation de l'homosexualité en Afrique. Cet atelier a permis de rassembler des activistes et des leaders communautaires pour discuter des stratégies visant à promouvoir la dépénalisation de l'homosexualité et à aborder les questions de droits humains dans un contexte plus large. La tenue de cet atelier en Côte d'Ivoire illustre le rôle du pays en tant que plateforme pour les discussions et les actions en faveur des droits des personnes issues des MSG dans la région.



<sup>3</sup> Terme "revendiqué par les personnes qui ne souhaitent pas se (voir) définir par les catégories traditionnelles normatives de genre et d'orientations sexuelles". ([sos-homophobie.org](http://sos-homophobie.org))



## Au Sénégal,

le contexte légal pour les MSG n'a pas évolué en 2023. L'article 319 du Code pénal punit l'homosexualité de peines allant jusqu'à cinq ans de prison. Sur le plan social, le débat sur l'homosexualité a suscité de nombreuses tensions et discours de haine envers cette communauté. En 2022 déjà, on se souvient encore d'une proposition de loi visant à alourdir cette peine à dix ans de prison, mais fort heureusement cette loi avait été rejetée par le Bureau exécutif de l'Assemblée nationale. Toutefois, le climat reste particulièrement hostile, en grande partie en raison de la forte influence de l'islam dans le pays, où environ 95 % de la population est musulmane et les positions sur l'homosexualité sont souvent radicales. En 2023, à l'approche des élections, plusieurs candidat-es ont exprimé publiquement leur opposition à l'homosexualité et ont inclus dans leurs programmes politiques des propositions pour renforcer encore la législation contre les MSG. Cette situation a exacerbé les tensions et créé un environnement encore plus difficile pour les personnes concernées au Sénégal. Malgré ces défis, les associations de défense des droits des MSG continuent de jouer un rôle crucial. Elles travaillent souvent sous le couvert des programmes de lutte contre le VIH pour offrir des services de prévention, de prise en charge et de soutien à la communauté des MSG. Ces organisations mènent également des actions de plaidoyer pour améliorer les conditions de vie des personnes concernées et promouvoir un environnement social plus inclusif et protecteur. Leur engagement est essentiel pour résister aux pressions politiques et sociales, et pour avancer vers une meilleure reconnaissance et protection des droits des MSG au Sénégal.



## ❖ Missions de terrain auprès des membres

AGCS PLUS a mené régulièrement des missions de suivi auprès des membres de son réseau. Ces missions sont une occasion de rencontrer les membres et de discuter des moyens de collaboration possibles sur des questions de plaidoyer en santé et en droits humains.

### Mission en Guinée :



Cette mission, qui s'est déroulée en février 2023 à Conakry en Guinée, visait à renforcer la participation des populations clés dans le processus de demande de subvention GC7<sup>4</sup> auprès du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. Constatant le faible niveau d'implication des communautés dans ce processus en Guinée, AGCS PLUS a pris l'initiative de mobiliser des ressources et de se rendre sur le terrain pour soutenir l'organisation Afrique Arc-en-Ciel Guinée.

L'objectif principal était d'actualiser les besoins des populations clés, notamment les plus affectées par le VIH, en les intégrant dans la demande de financement. AGCS PLUS a ainsi apporté un appui technique et financier, en collaboration avec MPact, pour renforcer les capacités des membres d'Afrique Arc-en-Ciel Guinée. La méthodologie utilisée consistait à fournir des fonds pour permettre à cette organisation locale de mener une série d'activités nécessaires à une meilleure participation au processus de subvention. Cela incluait l'organisation de sessions de formation, des ateliers de planification stratégique, et la collecte de données pertinentes pour orienter les demandes de financement. Grâce à cette intervention, l'implication des communautés a été renforcée, leur permettant de mieux exprimer leurs besoins dans le cadre des réponses nationales au VIH, à la tuberculose et au paludisme.

### Mission au Burkina Faso

Dans le cadre de sa mission d'engagement à renforcer la coordination et les actions en faveur des minorités sexuelles et de genre, la coordination du réseau a mené une mission auprès de ses membres à Bobo Dioulasso et à Ouagadougou, afin d'échanger sur les actions globales mises en œuvre et la contribution d'AGCS PLUS. L'objectif principal de cette mission était d'assurer un meilleur rôle de coordination entre les membres pour maximiser l'impact des efforts collectifs.

Ainsi des visites ont été faites au sein des organisations REVS PLUS, AAS et ALAVI afin d'établir un dialogue direct avec les membres, de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises, ainsi que d'identifier les synergies potentielles entre les différentes initiatives en faveur des minorités sexuelles et de genre.

---

<sup>4</sup> Pour "grant cycle 7" (cycle de subvention 7)

L'enjeu était également de discuter en profondeur du contexte actuel en ce qui concerne le VIH, les droits humains et les stratégies mises en œuvre autour de ces enjeux : actions de suivi du GC7, sécurité, droits humains et contexte légal, afin de mieux comprendre les défis et les opportunités.

La mission a permis des conversations avec les membres de la communauté afin de comprendre leurs préoccupations, leurs besoins et leurs aspirations autour des enjeux spécifiques auxquels les populations clés sont confrontées.

Enfin, elle a permis de rencontrer les parties prenantes et les organisations de la société civile afin d'établir des liens solides avec les parties prenantes clés et les organisations travaillant dans le domaine des minorités sexuelles et de genre. Ces rencontres ont permis de renforcer les partenariats et de faciliter la coordination des efforts en vue d'une action plus efficace.

## Bilan des activités **réalisées en 2023**

### 4.1 Articulations politiques et plaidoyer

#### 4.1.1 Articulations politiques

- **Participation aux Conseils d'Administration de Coalition Plus à Casablanca et à Bucarest**

Lors de la réunion des président-es qui s'est tenue en juin 2022 à Casablanca, au Maroc, le Directeur exécutif de Coalition Internationale Sida (CIS) avait exprimé un engagement fort en faveur de l'intégration accrue du réseau au sein du dispositif de l'Union. Cet engagement a pris une dimension concrète avec la participation active du porte-parole et de la coordination d'AGCS PLUS au Conseil d'administration (CA) de CIS, qui s'est déroulé du 20 au 25 juin 2023, également à Casablanca. Cette réunion a offert à AGCS PLUS une plateforme stratégique pour partager avec les autres membres de la Coalition les dernières actualités du réseau, les axes prioritaires ainsi que les prochains chantiers découlant des résolutions adoptées lors de la réunion des président-es. Par ailleurs, AGCS PLUS a saisi cette opportunité pour mener un plaidoyer en vue de renforcer sa représentation dans les instances décisionnelles de la CIS.

Le réseau a également activement contribué aux discussions et aux travaux portant sur les nouvelles visions stratégiques, l'élaboration du nouveau logo, ainsi que sur les futures orientations de CIS. Cette participation dynamique et engagée a été hautement appréciée par le Conseil d'administration de la CIS, qui a décidé d'accorder à AGCS PLUS le statut de

membre "observateur" au sein du CA de l'Union. Cette décision confère désormais à AGCS PLUS un siège permanent aux réunions du Conseil d'administration, ce qui marque une étape significative dans l'implication du réseau au sein de la gouvernance de la Coalition.

Du 13 au 15 octobre 2023, une autre réunion statutaire de la Coalition Plus s'est tenue à Bucarest, en Roumanie. AGCS PLUS y a participé en tant que membre qualifié et a présenté les résultats de l'atelier régional sur la décolonisation du plaidoyer, organisé en juillet 2023 à Abidjan. Le réseau a également partagé d'autres actualités importantes, notamment sa participation à la 77ème session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) et la possibilité d'organisation d'une pré-conférence sur la santé mentale en marge de l'AFRAVIH 2024.

Lors de cette réunion, le nouveau logo et la nouvelle dénomination de la Coalition Internationale Sida ont été officiellement dévoilés. La CIS se nomme désormais Coalition Plus, marquant ainsi une nouvelle ère pour l'organisation, reflet de ses ambitions renouvelées et de son engagement renforcé envers la lutte contre le VIH/Sida à l'échelle internationale.



- Réunion annuelle 2023 des président-es de l'AGCS PLUS - Yaoundé



La réunion des président-es de l'AGCS PLUS s'est tenue à Yaoundé au Cameroun du 08 au 09 Juin 2023. Cette réunion annuelle fait office de Conseil d'Administration<sup>5</sup> en attendant la restructuration de l'organisation en 2024. Compte tenu de l'absence d'un bureau exécutif entre 2020-2022, un groupe technique comprenant des activistes des pays membres du réseau avait été mis en place. Ce groupe technique examine les points à l'ordre du jour de la réunion des président-es et propose des recommandations. Cette réunion a donné lieu de nombreuses

résolutions permettant d'améliorer l'influence de l'AGCS PLUS dans son écosystème.

*Nos pensées à la mémoire du Professeur Aziz Tadjeddine, président fondateur de l'Association de protection contre le sida (APCS), organisation non-gouvernementale algérienne de lutte contre le VIH basée à Oran. Fervent militant de la lutte contre le VIH en Algérie et dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Aziz a grandement contribué à consolider les liens entre les associations de la région. L'APCS et l'Association de Protection Contre le SIDA ORAN ont collaboré et travaillé ensemble depuis plus de 30 ans. Il faut noter qu'il était engagé sur l'accès au service de santé pour les populations clés dans son pays. Pour rappel, Aziz était avec nous lors de la dernière réunion des président-es qui s'est tenue en Juin 2023 à Yaoundé, Cameroun.*

*Nous gardons de très bons souvenirs de sa présence lors de cette réunion.*



<sup>5</sup> Le premier Conseil d'Administration a été mis en place en 2024 à l'Assemblée Générale Constitutive qui s'est tenue au Bénin. Un nouveau Statut et un règlement sont entrés en vigueur.

### 4.1.2 Activités de plaidoyer

- **Renforcement de capacités des activistes du Mali, Burkina Faso et la Guinée Conakry sur les mécanismes de protection et de respect des droits humains**

Ces ateliers se sont déroulés entre le 13 et le 24 octobre dans trois pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Mali, le Burkina Faso et la Guinée Conakry, reflétant un engagement coordonné et simultané en faveur du renforcement de capacités des activistes locaux. L'objectif principal de ces ateliers était de former 30 activistes, réparti-es équitablement entre les trois pays (10 par pays), sur l'utilisation des mécanismes de protection des droits humains aux niveaux régional et international. Plus précisément, les ateliers se sont concentrés sur la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) et sur l'Examen Périodique Universel (EPU), deux plateformes clés pour la défense des droits humains et la lutte contre les lois et politiques discriminatoires à l'égard des MSG.

Ces ateliers étaient stratégiquement conçus pour équiper les activistes des connaissances et compétences nécessaires pour analyser et documenter l'impact des lois et politiques discriminatoires dans leurs pays respectifs. En renforçant leur compréhension des mécanismes régionaux et internationaux, l'objectif était de leur permettre de jouer un rôle plus actif dans la protection des droits des MSG, en contribuant de manière significative aux réflexions et actions de plaidoyer.

Les formations ont été facilitées par un groupe de quatre experts comprenant le coordonnateur, le chargé de mission de plaidoyer, et deux autres facilitateurs sélectionnés pour leur expérience terrain et leur expertise en matière de droits humains, issus du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, et du Mali. Cette diversité des facilitateurs a permis d'enrichir les discussions et d'apporter des perspectives variées, adaptées aux contextes spécifiques de chaque pays.

Les retours des participant-es ont été globalement très positifs. Ils et elles ont particulièrement apprécié la pertinence des formations, soulignant le besoin d'un accompagnement continu pour mener à bien leurs efforts de plaidoyer, notamment dans la rédaction de rapports alternatifs et la participation à des espaces de plaidoyer de haut niveau. Ces rapports alternatifs sont essentiels pour fournir une perspective critique et informée sur la situation des droits des MSG, influençant ainsi les recommandations des mécanismes internationaux et régionaux.

Face à ces retours encourageants, AGCS PLUS envisage d'intégrer ces demandes dans son plan d'action pour les années à venir. Cela inclut l'accompagnement des activistes dans la rédaction de rapports, le renforcement de leur participation aux forums internationaux, et le soutien continu dans la promotion d'un environnement social inclusif et respectueux des droits des MSG dans leurs pays respectifs. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à construire des sociétés plus justes et égalitaires, où les droits des MSG sont pleinement reconnus et protégés.

- **Participation d'AGCS PLUS à la 77e session de la CADHP**

La participation d'AGCS PLUS et de certain-es de ses membres à la 77ème session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), qui s'est tenue du 15 au 22 octobre 2023 à Arusha, a marqué une étape cruciale dans la continuité des efforts engagés lors des ateliers nationaux précédemment organisés au Mali, au Burkina Faso, et en Guinée Conakry.



Pour assurer une suite logique à ces formations, AGCS PLUS a sélectionné trois participant-es parmi les personnes formées lors des ateliers nationaux. Ces participant-es ont été choisi-es en fonction de leurs résultats aux tests de pré et post-formation, ainsi que de l'intérêt et de l'engagement manifestés tout au long des sessions. Les pays représentés étaient le Burkina Faso et la Guinée Conakry, avec une inclusion du Cameroun en raison de son expérience avérée en matière de plaidoyer international.



Durant cette session, AGCS PLUS a activement participé aux activités organisées en marge de la CADHP par Moli et PAI, événements clés dans l'agenda de cette session ordinaire. Ces activités ont offert aux participant-es de l'AGCS PLUS une occasion unique de renforcer davantage leurs compétences en matière de plaidoyer, tout en élargissant leur réseau en rencontrant d'autres activistes, notamment des régions anglophones, travaillant sur des priorités similaires en matière de droits humains.



La mission a également permis aux participant-es de se familiariser avec les dynamiques de la CADHP et d'observer de près les processus de défense des droits humains au niveau continental. Ils et elles ont ainsi pu s'impliquer dans des discussions stratégiques et identifier des points de convergence avec d'autres acteur-rices engagés dans la protection des droits des MSG.

Cependant, l'expérience a également révélé des axes d'amélioration pour AGCS PLUS. Il est apparu nécessaire de renforcer la préparation de sa participation à cet espace stratégique en

définissant un agenda clair et précis. Cet agenda devrait non seulement refléter les priorités de plaidoyer des pays francophones d'Afrique, mais aussi garantir une représentation plus cohérente et impactante des enjeux spécifiques à cette région au sein des discussions de la CADHP. Une telle préparation en amont permettrait à AGCS PLUS de mieux articuler ses positions, de maximiser l'impact de son plaidoyer, et d'assurer que les préoccupations des communautés MSG des pays francophones soient entendues et prises en compte dans les résolutions et recommandations de la Commission.

En conclusion, cette participation à la 77ème session de la CADHP a non seulement consolidé les capacités de plaidoyer des participant-es sélectionné-es, mais elle a également souligné l'importance pour AGCS PLUS de continuer à affiner sa stratégie de plaidoyer à l'échelle continentale. Cela inclut une meilleure préparation, une articulation plus précise des priorités francophones, et un engagement accru dans les processus décisionnels de la CADHP. Ce travail de fond est essentiel pour assurer que les droits des MSG en Afrique francophone soient protégés et promus de manière efficace et durable.

- **Décolonisation du plaidoyer pour la dépénalisation de l'homosexualité en Afrique : positionnement sur la question**

Le contexte de mise en œuvre des programmes en direction des populations clés, telles que les MSG, devient de plus en plus complexe en Afrique, malgré quelques avancées notables dans certains pays. Les défis rencontrés incluent des environnements législatifs restrictifs, des tensions sociales accrues, et des obstacles institutionnels qui compliquent l'accès aux services de santé et de droits humains pour ces populations. Face à ces réalités changeantes, il est impératif de revoir et d'adapter les stratégies existantes pour garantir qu'elles répondent de manière efficace et contextuelle aux besoins spécifiques de ces communautés.

Pour répondre à ces défis, AGCS PLUS et ses partenaires ont organisé une rencontre annuelle réunissant des leaders associatif-ves et des activistes venant de 19 pays africains ainsi que de la diaspora. Cet événement a été conçu comme un espace de dialogue et de renforcement des capacités, visant à responsabiliser les leaders communautaires dans leur travail en faveur du bien-être, de la santé, et des droits des MSG, en particulier celles qui sont infectées ou affectées par le VIH.

Lors de la rencontre de 2023, l'accent a été mis sur deux thèmes majeurs : la décolonisation du plaidoyer et la dépénalisation de l'homosexualité en Afrique. Le choix de ces thèmes reflète la reconnaissance croissante de la nécessité d'adopter des approches plus nuancées et adaptées aux réalités locales. La décolonisation du plaidoyer implique une remise en question des cadres et des pratiques de plaidoyer hérités du colonialisme, qui peuvent parfois être inadaptés ou inefficaces dans le contexte africain. Il s'agit de développer des stratégies de plaidoyer qui prennent en compte les dynamiques culturelles, sociales et politiques propres à chaque pays.

L'objectif global de cette réunion était de créer un cadre de réflexion, composé d'activistes africain-es, qui pourraient identifier et promouvoir des stratégies de plaidoyer adaptées aux contextes locaux. Ces stratégies visent à combattre la criminalisation de l'homosexualité et à promouvoir sa dépénalisation à travers des approches contextuelles et décoloniales. Ce cadre de réflexion a permis d'explorer comment les activistes peuvent se mobiliser efficacement contre les lois discriminatoires tout en respectant et en intégrant les réalités socioculturelles locales.

À l'issue de cette rencontre, des recommandations ont été formulées à l'intention des différentes parties prenantes, afin de guider les actions futures en matière de plaidoyer. Ces recommandations sont compilées dans un rapport intitulé *Rapport sur la décolonisation du plaidoyer*, qui détaille les perspectives et les actions suggérées pour un plaidoyer plus adapté et respectueux des spécificités contextuelles africaines.

Parallèlement, un manifeste intitulé le *Manifeste de Babi* a été élaboré et publié. Ce document constitue une déclaration collective des intentions et des engagements des leaders communautaires et des activistes présent-es. Il affirme la nécessité d'un plaidoyer fondé sur des valeurs de justice, d'égalité, et de respect des droits humains, tout en appelant à la solidarité entre les activistes africain-es pour affronter les défis communs dans la lutte contre la criminalisation des MSG.

En somme, cette rencontre annuelle a non seulement permis de renforcer les capacités des leaders communautaires, mais elle a également jeté les bases d'une action concertée et contextualisée pour promouvoir les droits des MSG en Afrique. Le Manifeste de Babi et le Rapport sur la décolonisation du plaidoyer représentent des outils essentiels pour orienter les stratégies futures et mobiliser les acteur-ices autour d'une vision commune pour un avenir plus inclusif et respectueux des droits humains en Afrique.



## 4.2 Communication et capitalisation

### 4.2.1 Participation de AGCS PLUS à la pré-conférence Vision 2030 du PNUD et la conférence PAI

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies sont fondés sur une promesse centrale : "Ne laisser personne de côté". Cela signifie que les efforts mondiaux doivent prioriser les plus pauvres et les plus marginalisé-es, y compris les personnes issues des MSG. Dans ce contexte, les 29 et 30 juillet 2023, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'initiative *#WeBelongAfrica* : *Inclusive Governance Initiative*, en



partenariat avec le projet Hivos *Free to be me*, ont organisé conjointement une consultation intitulée "Vision 2030 : Inclusion LGBTI+ en Afrique subsaharienne" à Maurice. Cette consultation s'est déroulée en marge de la conférence de Pan Africa Ilga (PAI), un événement majeur pour les défenseur-es des droits des MSG sur le continent.

Cette consultation visait à produire un état des lieux des avancées en matière d'inclusion des personnes issues des MSG et des droits humains en Afrique subsaharienne, tout en identifiant les priorités et les stratégies nécessaires pour réaliser un changement tangible. Elle a permis de réunir une diversité d'acteur-ices pour discuter des défis persistants et des opportunités pour promouvoir une inclusion véritablement significative des communautés de MSG dans la région.

La consultation a été guidée par des valeurs profondément enracinées dans les traditions africaines, telles que la dignité, l'équité, l'acceptation de la diversité, et le respect de la vie privée. Ces valeurs sont soutenues par l'éthique de l'*ubuntu*, un concept africain qui célèbre le lien universel de l'humanité partagée. L'*ubuntu* met l'accent sur l'interdépendance entre les individus et promeut la solidarité, des principes essentiels pour renforcer l'inclusion des personnes issues des MSG dans des sociétés souvent marquées par l'exclusion et la discrimination.

Plus de 60 parties prenantes ont pris part à cette consultation, représentant une large palette d'acteur-ices issues de la société civile, des partenaires de développement, ainsi que des alliés au sein des parlements, des communautés économiques régionales, et des institutions nationales et régionales de défense des droits humains. La diversité des participant-es a permis d'enrichir les discussions, offrant ainsi une perspective globale sur les défis et les solutions possibles pour améliorer l'inclusion des MSG en Afrique subsaharienne.

Les discussions ont porté sur plusieurs thèmes clés, notamment les stratégies pour intégrer les droits des personnes MSG dans les cadres politiques nationaux et régionaux, les moyens de renforcer leur protection juridique, et les approches pour sensibiliser les communautés et les leaders traditionnel·les aux enjeux liés à l'inclusion. La consultation a également permis d'explorer comment les ODD peuvent servir de levier pour promouvoir des politiques inclusives et garantir que les droits des MSG soient respectés et protégés.

Les résultats de cette consultation visent à influencer les politiques et les programmes à venir, en orientant les efforts des partenaires nationaux et régionaux vers des actions concrètes qui s'inscrivent dans la vision globale de l'Agenda 2030. L'ambition est de s'assurer que les personnes issues des MSG en Afrique subsaharienne ne soient pas laissées pour compte, mais qu'elles bénéficient pleinement des progrès réalisés en matière de développement et de droits humains.

En définitive, cette consultation a non seulement permis de réaffirmer l'importance de l'inclusion des MSG dans la réalisation des ODD en Afrique subsaharienne, mais elle a également jeté les bases pour une coopération accrue entre les divers acteur-ices engagé-es dans cette cause. Les conclusions et recommandations issues de cette rencontre constituent une feuille de route essentielle pour les années à venir, visant à bâtir des sociétés plus justes, inclusives, et respectueuses des droits de chacun·e, conformément aux valeurs africaines de dignité et de respect de la diversité.

## 4.2.2 Participation à la conférence ICASA 2023 à Hararé au Zimbabwe

La 22ème conférence internationale sur le SIDA et les IST en Afrique (ICASA) s'est tenue du 4 au 9 décembre 2023 à Harare, au Zimbabwe, sous le thème **“Le SIDA est toujours là : Éliminons les inégalités, accélérons l’inclusion et l’innovation”**. Cette conférence est l'un des événements les plus importants en Afrique pour aborder les questions de VIH/SIDA et d'infections sexuellement transmissibles (IST). Elle réunit des acteur·ices clés de la santé publique, des décideur·euses politiques, des chercheur·euses, des activistes et des représentant·es des populations concernées pour échanger sur les meilleures pratiques, les innovations, et les politiques nécessaires pour combattre ces épidémies.

Coalition PLUS et AGCS PLUS ont joué un rôle actif lors de cet événement en participant à plusieurs sessions et en organisant des activités ciblées pour promouvoir des approches innovantes dans la lutte contre le VIH/SIDA, en particulier en ce qui concerne les populations clés.

- **Pré-conférence des populations-clés : droits humains, criminalisation, décriminalisation en Afrique**

Le 3 décembre, AGCS PLUS a participé à une pré-conférence dédiée aux populations-clés, organisée par divers réseaux de ces communautés. L'événement avait pour objectif de mettre en lumière les interventions réussies en matière de prévention, de soins et de traitement du VIH pour les populations-clés, initiatives souvent menées par des organisations communautaires dirigées par les personnes les plus affectées.

AGCS PLUS a contribué de manière significative à cette pré-conférence, notamment à travers des interventions de son coordinateur Franck Amani et de son chargé de mission plaidoyer, Jean-Paul Enama. Franck Amani a abordé la question de la décolonisation du plaidoyer, un concept essentiel pour contrer les mouvements anti-genre en Afrique. Jean-Paul Enama, également suppléant au représentant des Communautés au conseil d'administration du Fonds mondial, a participé à l'élaboration du **Manifeste de Harare**, un document stratégique visant à guider les actions futures en matière de droits humains pour les populations-clés.



- **Actions militantes autour de la campagne « Right To » du consortium SHAG avec AGCS PLUS**



Un autre temps fort de la participation d'AGCS PLUS à ICASA 2023 a été sa collaboration avec le **consortium SHAG (Sexual Health and Rights)**, coordonné par **MPact**, un réseau global d'hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes. Lors d'un panel de discussion organisé sur le stand de Coalition PLUS, les représentants de l'AGCS PLUS, aux côtés du chargé de suivi-évaluation de MPACT, ont présenté les initiatives en cours pour lutter contre les discours de haine et promouvoir un environnement favorable pour les MSG. Le panel a mis en avant des exemples concrets de pays comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Maroc et la Tunisie, démontrant comment ces initiatives peuvent contribuer à un changement positif. Le panel a également donné lieu à une séance de questions-réponses, permettant une interaction directe avec les autres conférencier·ères et participant·es présent·es.

#### 4.2.3 : Participation au « Collective Impact Reflection workshop » de Robert Carr Fund

Il s'agit d'une rencontre biannuelle qui réunit l'ensemble des bénéficiaires des subventions du Robert Carr Fund (RCF) autour d'un thème central. Cette édition s'est tenue du 03 au 05 octobre 2023 à Zaandam, près d'Amsterdam aux Pays-Bas. Cet événement offre aux bénéficiaires l'opportunité de réfléchir collectivement sur les divers défis auxquels ils sont confrontés et de formuler des propositions pour orienter les futures politiques du fonds.

AGCS PLUS y a été représenté par son coordonnateur, invité par MPACT, récipiendaire principal du consortium SHAG, ainsi que par son chargé de mission plaidoyer, qui siège en tant que représentant de la société civile au conseil d'administration international de RCF. Cette participation a permis à AGCS PLUS de partager ses priorités en matière de plaidoyer, notamment l'utilisation de la décolonisation comme levier pour la dépénalisation de l'homosexualité, et de dénoncer l'impact néfaste du mouvement anti-genre



sur les actions en faveur des minorités sexuelles et de genre (MSG) en Afrique francophone.

## 4.3 Mobilisation des ressources et financement

### 4.3.1 Mobilisation des ressources

En 2023, l'AGCS PLUS a continué à renforcer ses efforts de mobilisation des ressources pour soutenir ses activités de promotion des droits humains et de la santé des communautés de MSG dans les 13 pays francophones d'Afrique. La mobilisation des ressources a suivi une procédure structurée et multi-niveaux, incluant :

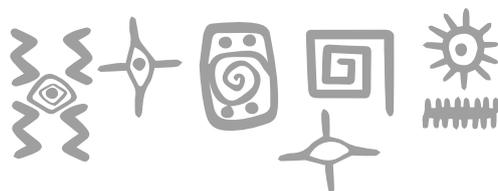
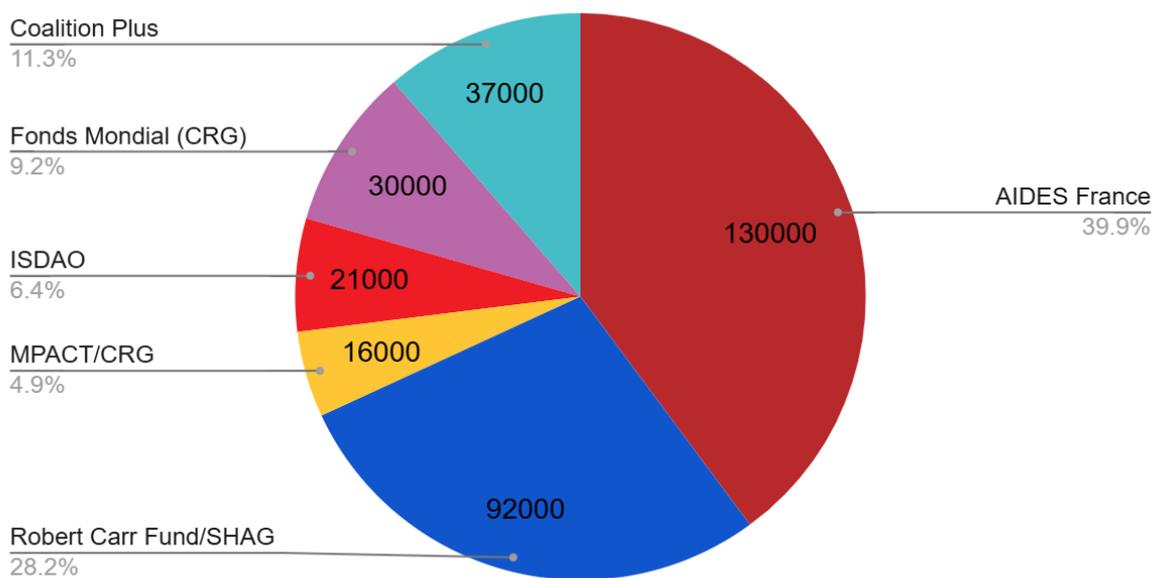
- **L'identification des opportunités de financement** : le réseau a réalisé une veille stratégique continue pour identifier les opportunités de financement auprès de divers donateurs, y compris les agences internationales, les fondations privées, les gouvernements étrangers, et les partenaires institutionnels.
- **Le développement de propositions de projets** : une fois les opportunités de financement identifiées, l'AGCS PLUS a élaboré des propositions de projets rigoureusement alignées avec les priorités de financement des bailleurs et les besoins des communautés cibles. Les propositions de projets ont été développées en collaboration étroite avec les organisations membres, afin de garantir qu'elles reflètent les réalités et les priorités locales.
- **La soumission et le suivi des demandes de financement** : les propositions de projets finalisées ont été soumises aux donateurs potentiels, avec un suivi régulier pour répondre aux questions des bailleurs et ajuster les propositions en fonction des commentaires reçus.
- **Le renforcement des partenariats stratégiques** : AGCS PLUS a poursuivi le renforcement de ses partenariats existants et l'établissement de nouvelles collaborations stratégiques, tant au niveau national qu'international, pour maximiser l'impact de ses interventions et garantir une mobilisation durable des ressources.

### 4.3.2 Projets et initiatives mis en œuvre en 2023

- Partenariat avec SHAG à travers le consortium MPact : grâce à un financement de Robert Carr Fund (RCF) débuté en 2022 et devant s'achever en 2024, l'AGCS PLUS reçoit un appui de **92.000 euros** chaque année. À travers ce projet, AGCS PLUS prend en charge le personnel de la direction exécutive et mène des activités visant à conduire des actions de plaidoyer pour la mise en place de politiques non discriminatoires envers les MSG en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- **Projet RENFORT** -Construction d'un environnement favorable pour les minorités sexuelles et de genre à travers l'appui technique aux organisations pour des actions de plaidoyer efficaces- soutenu par l'ISDAO (Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest) : ce financement de **15.000 euros** a été mis en œuvre en Guinée, au Mali et au Burkina Faso et a permis de former les activistes sur les mécanismes de plaidoyer régionaux et internationaux au sein de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et aux Nations unies à travers l'Examen Périodique Universel.

- Apport de **AIDES France** : cet appui institutionnel annuel de **100.000 euros** est versé à AGCS PLUS depuis sa création et lui permet de structurer l'organisation mais aussi de financer les activités qui ne sont pas couvertes par les projets mis en œuvre.
- Soutien ponctuel de l'unité **CRG (Community-Rights and Gender)** du **Fonds mondial** pour mener les activités autour de la décolonisation du plaidoyer pour la dépénalisation de l'homosexualité en Afrique. Un financement de **30.000 euros** a été alloué à AGCS PLUS pour ce faire.
- Dotation de **Coalition Plus** de **5.000 euros** pour la Semaine Internationale de dépistage (SID) qui a permis à AGCS PLUS de soutenir ses membres et de mener des activités en lien avec le dépistage du VIH.

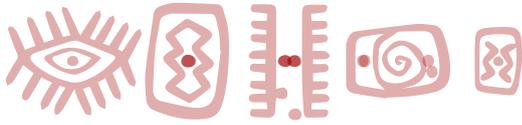
### Répartition et montant des financements d'AGCS PLUS au titre de l'année 2023



En 2023, l'AGCS PLUS a rencontré plusieurs défis qui ont impacté la mise en œuvre de ses activités et la réalisation de ses objectifs. Parmi les principales difficultés, on peut citer :

- **L'environnement politique et juridique hostile** : dans de nombreux pays d'Afrique francophone, le contexte politique et juridique reste défavorable aux droits des MSG. La criminalisation des relations entre personnes de même sexe, l'absence de protection juridique contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, et la répression croissante des défenseur·es des droits humains ont entravé l'action des organisations membres et ont limité la capacité d'AGCS PLUS à mener des activités de plaidoyer et de sensibilisation. Dans certains pays, la lutte contre le VIH reste la seule porte d'entrée pour continuer à mener des actions avec nos membres.
- **L'insécurité et les restrictions de la liberté d'expression** : dans certains pays comme le Burkina Faso et le Mali, l'instabilité politique et sécuritaire a rendu difficile l'organisation d'activités communautaires et de plaidoyer. Les menaces, les intimidations, et les attaques contre les défenseur·euses des droits humains ont également augmenté, créant un climat de peur et de réticence parmi les activistes à s'engager ouvertement sur des questions relatives aux MSG.
- **Le manque de ressources financières stables** : malgré les efforts de mobilisation des ressources, l'AGCS PLUS a rencontré des difficultés à sécuriser un financement à long terme et flexible pour soutenir ses activités. La dépendance vis-à-vis des financements à court terme a limité la capacité de planification stratégique et de mise en œuvre de projets durables. Certaines propositions de financement n'ont pas été retenues, ce qui a restreint la portée des interventions prévues.
- **Les limitations structurelles et organisationnelles** : en raison de ces instabilités financières, l'AGCS PLUS, tout comme certaines organisations membres, continue de faire face à des contraintes institutionnelles et organisationnelles, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités internes, la gestion administrative et financière, et le suivi-évaluation des projets. Ces limitations ont parfois entravé l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des activités.
- **Les difficultés de collaboration et de coordination** : la coordination entre les différentes organisations membres, opérant dans des contextes divers et parfois éloignés géographiquement, a présenté des défis logistiques et de communication. Le manque de ressources pour faciliter les rencontres en personne et les échanges réguliers a parfois ralenti la prise de décisions collectives et la mise en place d'actions conjointes.

Malgré ces défis, l'AGCS PLUS a maintenu son engagement et continue de travailler résolument pour surmonter ces obstacles, en s'appuyant sur des stratégies innovantes, des partenariats solides, et un plaidoyer constant pour l'amélioration des droits humains et de la santé des personnes issues des MSG en Afrique francophone.



## 6-Histoire de changement : **coup de projecteur sur les membres**

- ❖ Du Cameroun à l'Examen Périodique Universel, Humanity First Cameroon Plus a porté les enjeux MSG

Porter les revendications pour les droits humains des personnes MSG jusqu'à l'Examen Périodique Universel (EPU). Humanity First Cameroon Plus (HFC+) en a fait l'un de ses plus beaux projets en 2023.

L'organisation a assuré la mise à l'agenda des droits des personnes MSG camerounaises lors de ce rendez-vous incontournable : après une formation par l'organisation COC/ILGA World afin de peaufiner son plaidoyer, l'association a pu s'entretenir avec les délégations de plusieurs organisations et pays affinitaires comme la France et les Pays-Bas. Ces rencontres lui ont permis de transmettre ses recommandations : la défense des droits des personnes issues des MSG, l'inclusivité dans les services de santé et la reconnaissance légale des personnes trans. Surtout, elles ont permis de promouvoir la recommandation principale portée par HFCP : abroger dans les meilleurs délais, les articles 347-1 du Code pénal et 83.-1 de la Loi de 2010 sur la Cyber sécurité et la cybercriminalité, à l'effet de dépenaliser l'homosexualité, et gracier et libérer toutes les personnes détenues en vertu de ces articles.

L'élaboration et le portage de ces recommandations n'a pourtant pas été un processus aisé pour l'association : elle a d'abord nécessité le suivi et l'analyse



complète des précédentes recommandations faites au gouvernement du Cameroun en 2018, à travers une grosse mobilisation des parties prenantes. Puis, il a fallu mener une consultation globale avec les autres organisations actives sur les questions de MSG au Cameroun pour rédiger les nouvelles recommandations en vue de l'EPU. Par la suite, l'organisation a dû faire face aux longs délais dans l'obtention des visas de sa délégation pour les pré-sessions de l'EPU.

Mais pour HFCP, tous ces efforts collectifs ont été un succès : certaines recommandations ont été fidèlement relayées lors des sessions officielles de l'EPU, notamment celle concernant la révision du Code pénal et de la Loi de 2010 sur la Cyber sécurité et la cybercriminalité, par le Brésil, et celle concernant la reconnaissance et le changement de statut légal pour les personnes trans, par l'Islande. Surtout, suite à la revue situationnelle des personnes issues des MSG au Cameroun par HFCP, plusieurs États européens, ainsi que l'Afrique du Sud et les États-Unis ont formulé des recommandations à l'État camerounais pour l'amélioration de ces conditions, et la recommandation française portant sur le « *Renforcement de la lutte contre la discrimination et toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre* » a été acceptée. Une mobilisation internationale qui n'aurait pas eu lieu sans la détermination de l'association camerounaise.

#### ❖ En Côte d'Ivoire, la nécessaire journée de sensibilisation de Ruban Rouge

En Côte d'Ivoire, les populations clés peuvent compter sur Ruban Rouge pour répondre au manque d'informations sur le VIH et les IST : l'association a organisé au sein de son Centre de documentation et d'information sur le Sida (CDIS) une journée de sensibilisation autour de la prévention des IST.

La sensibilisation, portant en particulier sur la prévention du VIH/Sida, mais également de l'hépatite, visait à informer les populations clés sur les risques de transmission et sur les moyens de se protéger : projection de films, démonstration de l'usage du préservatif avec lubrifiant, sensibilisation à la PrEP<sup>6</sup>... Au total, ce sont 32 personnes issues des populations clés qui ont pu être mobilisées et sensibilisées.

Un évènement utile donc, mais surtout nécessaire pour ces populations, car il proposait en parallèle la possibilité de se faire dépister pour le VIH sur place. Une opportunité cruciale, puisque sur les 25 personnes s'étant fait tester, 2 cas se sont avérés positifs et ont pu être référés vers le centre de prise en charge de Ruban Rouge pour bénéficier d'un traitement par antirétroviraux (ARV).

---

<sup>6</sup> De l'anglais *pre-exposure prophylaxis (prophylaxie pré-exposition)*, la PrEP est un traitement permettant aux personnes non porteuses du VIH de se prémunir de la contamination en cas de rapport avec une personne porteuse du virus.

## ❖ En Guinée, les activistes de Conakry Populations Clés ont renforcé leur plaidoyer

Mi-septembre 2023 à Conakry, 13 activistes défenseur·euses des droits des minorités sexuelles et de genre (MSG) de l'organisation Conakry Populations Clés se sont réuni·es pour une formation sur les mécanismes institutionnels régionaux et internationaux de protection et de respect des droits humains. Cet atelier animé par des facilitateurs internationaux proposés par AGCS+, visait à renforcer les capacités de l'organisation dans son plaidoyer.

Droits humains, fonctionnement de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) et de l'Examen Périodique Universel, montage d'une campagne de plaidoyer, ces thématiques ont été abordées à travers des jeux de rôles et des activités qui ont suscité un grand intérêt parmi les participant·es. Des tests en amont puis en fin d'atelier ont permis de mesurer la bonne acquisition des connaissances, qui, d'après Conakry Populations Clés, s'avéraient limitées avant son déroulement.

L'engouement a pourtant été au rendez-vous : malgré sa courte durée, la formation a appris aux participant·es à mener des recherches en ligne afin d'identifier des partenaires, et leur a permis de maîtriser l'élaboration de rapports alternatifs et de gagner en compétences en communication et plaidoyer. Des acquis particulièrement précieux pour Conakry Populations Clés,



qui a pu depuis participer à la 77ème session de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, mais également documenter des cas de violations des droits humains en vue de la rédaction d'un rapport alternatif sur les minorités sexuelles. L'objectif ? En assurer la promotion lors du prochain Examen Périodique Universel en 2025, grâce à un plaidoyer savamment préparé.

En 2024, l'AGCS PLUS va poursuivre ses actions au sein des chantiers sur lesquels elle est engagée et va également embrasser de nouveaux horizons, conformément aux recommandations issues du groupe des Président-es et du plan d'action actuellement en vigueur :

- **Plaidoyer régional et international** : l'organisation va poursuivre ce volet entamé en 2023. En effet, sur le plan international, nous allons continuer à sensibiliser nos membres à l'importance de l'EPU, et les appuyer, notamment dans la production des rapports alternatifs et la participation d'activistes à ce mécanisme onusien pour la protection et la promotion des droits des MSG. Nous allons appuyer de ce fait les activistes de Côte d'Ivoire et de Guinée, pays évalués en 2024. Sur le plan régional, nous allons continuer de nous intéresser à la CADHP. En effet, 2024 marquera les dix ans d'anniversaire de la Résolution 275<sup>7</sup>. Notre participation s'articulera donc autour de cette résolution. Une série d'actions sont pressenties, notamment un rapport portant sur l'évaluation du recours à cette résolution par la société civile et de l'impact de cette résolution. Un side-event de présentation de ce rapport sera également organisé. AGCS PLUS continuera donc d'amplifier la voix de ses membres au sein de ces instances afin de mettre en place un environnement social et légal favorable pour ses communautés.
- **Santé mentale et bien-être** : c'est un besoin qui s'est fait ressentir au regard des multiples crises par lesquelles passent les membres d'AGCS PLUS dans les pays d'Afrique francophone où l'organisation opère. En effet, les contextes sociaux discriminatoires et la présence accrue des mouvements anti-genre et anti droits humains ont des répercussions sur la santé mentale des minorités sexuelles et de genre. La thématique étant vaste et complexe, il sera question de s'intéresser uniquement aux défenseur-euses des droits humains œuvrant aux côtés des MSG. Pour ce faire, une enquête exploratoire sera réalisée en Afrique de l'Ouest et du Centre afin d'identifier les besoins et les services disponibles en matière de santé mentale pour ces leaders communautaires. L'enquête donnera certainement lieu à une série de recommandations sur lesquelles reposera le plan d'action qui sera élaboré par la suite.
- **Plan de structuration du réseau** : le réseau poursuivra sa restructuration tant sur le plan de la gouvernance que de son bureau exécutif. Une Assemblée générale électorale permettra d'élire un-e président-e qui devra constituer son Conseil d'administration. Les documents du réseau incluant les Statuts et le Règlement intérieur seront mis à jour et permettront de soumettre l'application dans un pays où les législations semblent "tolérables" pour les MSG. La Côte d'Ivoire et le Bénin ont été plébiscités lors de l'atelier de Yaoundé mentionné en amont. Il est également question de mettre en œuvre le plan de mobilisation des ressources afin de nouer de nouveaux partenariats et produire un impact significatif en matière de plaidoyer pour la santé et les droits humains des MSG en Afrique francophone.

---

<sup>7</sup> Résolution sur la protection contre la violence et d'autres violations des droits humains de personnes sur la base de leur identité ou orientation sexuelle réelle ou supposée, voté à la CADHP en 2014.

## 8-PARTENAIRES ET RESEAUX





# ONOINE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ  
DE L'AGCS PLUS 2023